

Déclaration de Luxembourg - Feuille de route vers la création d'un écosystème plus complet pour les entreprises d'économie sociale

Dans la continuité des Présidences précédentes et dans le cadre de la conférence "Booster les entreprises sociales en Europe", organisée les 3 et 4 décembre 2015 par la Présidence luxembourgeoise, les représentants des gouvernements espagnol, français, italien, luxembourgeois, slovaque et slovène adoptent la présente déclaration :

Reconnaissant que l'Union européenne sort lentement d'une grave crise économique et financière et que notre confiance dans les institutions économiques et financières a été durement éprouvée ces dernières années.

Convaincus que l'économie sociale a un puissant effet de levier pour la création d'emplois et l'innovation sociale, les nombreux projets et initiatives présentés pendant la conférence de la Présidence luxembourgeoise ayant confirmé qu'il est possible de conduire des projets économiquement viables basés sur des valeurs sociales fortes comme la responsabilisation des citoyens.

Reconnaissant que l'économie sociale est de plus en plus reconnue au niveau européen et international. Intimement convaincus que l'Union européenne doit s'engager à soutenir fermement l'économie sociale, celle-ci étant en outre un modèle qui a mieux résisté à la crise économique que beaucoup d'autres.

Réunis à Luxembourg les 3 et 4 décembre 2015, nous décidons d'adopter la déclaration suivante :



- L'Union européenne doit parvenir à une approche commune reconnaissant l'importance de l'économie sociale et demeurer respectueuse de sa grande diversité et de son contexte historique dans l'ensemble des États membres. Cette approche commune nécessite un soutien important pour reproduire ailleurs ce qui fonctionne dans chaque pays ;
- L'économie sociale doit profiter davantage de la taille du marché européen. Pour la plupart des entreprises de l'économie sociale, le marché intérieur est loin d'être une réalité tangible. Il convient dès lors d'inclure l'économie sociale dans la modernisation de la stratégie du marché unique ;
- Le soutien européen aux entreprises de l'économie sociale doit être renforcé et intégré dans les programmes, les projets, les fonds et autres instruments de soutien financier à adopter ;
- Une importance particulière doit être accordée au développement d'un écosystème financier adéquat capable de soutenir efficacement l'économie sociale et l'innovation sociale ;
- L'organisation régulière de réunions à haut niveau de hauts représentants politiques chargés de l'économie sociale dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne doit être encouragée afin de poser les fondements d'une coopération renforcée. Des initiatives telles que la Déclaration de Murcie, adoptée le 20 juillet 2015 dans le cadre de la journée hispano-portugaise intitulée "L'économie sociale comme moteur de la création d'emplois", doivent être encouragées.



Signée à Luxembourg, le 4 décembre 2015

Martine PINVILLE, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire (France)

Luigi BOBBA, sous-secrétaire d'État au ministère du Travail et de la Politique sociale (Italie)

Nicolas SCHMIT, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire (Luxembourg)

Branislav ONDRUS, secrétaire d'État (ministre adjoint) au ministère du Travail, des Affaires sociales et de la Famille (République slovaque)

Tadej SLAPNIK, secrétaire d'État chargé du Dialogue avec la Société civile, de la Coordination des Initiatives civiles et de l'Entrepreneuriat social (République de Slovénie)

Carmen CASERO GONZALEZ, directrice générale du travail autonome, de l'économie sociale et de la responsabilité sociale des entreprises (Espagne)

